

#COMPTE-RENDU

GT MINISTÉRIEL FORMATION 30 SEPTEMBRE 2026

Le ministère nous a présenté un bilan 2025 quantitatif et qualitatif des formations ; ainsi que la stratégie ministérielle pour 2025-2027 axée sur la transition écologique et l'IA.

Déclaration CGT Finances :

Les défis sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face sont colossaux. Les travailleur·ses sont capables d'y faire face si on leur permet d'être formé·es pour y répondre.

Le gouvernement veut désormais réduire le droit d'accès au CPF en augmentant le reste à charge et en filtrant les projets de formation des travailleur·ses avec un outil d'intelligence artificielle. La **CGT Finances** refuse tout recul sur le CPF. C'est le seul droit à la formation sur lequel nous avons la main et qui nous permet de construire notre avenir professionnel. Ce sont nos cotisations, hors de question qu'un algorithme décide si nous méritons ou non d'accéder à une formation

Une formation doit être émancipatrice tout au long de la vie, en alliant une formation initiale et continue. Elle s'appuie sur une formation initiale solide pour tous et toutes et permet une élévation du niveau des qualifications tout au long de la carrière.

Ces deux types de formations doivent, permettre l'acquisition de qualification ou la validation d'acquis au travers de l'expérience professionnelle.

La formation initiale (FI) doit permettre l'acquisition de fondamentaux afin :

- > d'acquérir un socle de compétence commun permettant d'évoluer et d'occuper des postes variés tout au long de sa carrière,
- > d'acquérir une qualification professionnelle et des compétences,
- > de progresser durablement afin d'évoluer professionnellement,
- > d'apprendre à appréhender la diversité des situations rencontrées afin de savoir y répondre.

La formation continue (FC) doit être accessible à tous et toutes quel que soit l'âge, le sexe, le niveau d'étude, la période de la vie, le poste occupé ce qui implique :

- > qu'elle soit réalisée sur le temps de travail avec des conditions matérielles adaptées,
- > que les besoins de formation soient clairement identifiés,
- > que la validation des acquis de l'expérience soient possibles à travers la reconnaissance professionnelle et les qualifications acquises tout au long de la carrière,
- > qu'elle soit financée en intégralité par les employeur·euses,
- > qu'elle se déroule au plus près des agents,
- > qu'elle soit adaptée aux situations de handicap, aux temps partiels, aux parents isolés.

La formation initiale est :

- > trop axée sur un métier et non sur la diversité des métiers offerts
- > non adaptée aux personnes en situation de handicap, aux femmes enceintes, aux chargé·es de famille
- > quasi inexistante pour les recruté·es sous contrat pour une période déterminée (contractuel·les ou accueils en détachement)
- > trop dense, ne permettant pas une assimilation totale de toutes les notions.

La formation continue est inadaptée avec :

- > un portefeuille de formations qui ne cesse de croître obligeant les formateurs et formatrices à rédiger encore et toujours, refondant et actualisant sans cesse,
- > un maillage géographique non adapté avec des centres de formation trop éloignés,
- > des axes de formation pré-définis et non adaptés aux besoins, trop éloigné de la réalité du terrain
- > un manque criant de formateurs et formatrices et de partenaires associés ayant la technicité et la pédagogie requise,
- > une formation de plus en plus dématérialisée, avec des classes virtuelles ou des e-formations, sans aucune interactivité entre sachant·e et apprenant·e.

Ce que nous voulons :

- > Développer des centres de formation sur tout le territoire, accessibles par tous et toutes.
- > Recruter des formateurs et formatrices en nombre suffisant avec une véritable formation, en axant sur la pédagogie à mettre en place face à des apprenant-es.
- > Développer une FC avec un programme de formations proposées en adéquation avec les besoins des agents, en développant des axes pratiques et non purement théoriques.
- > Dispenser une formation en présentiel comme règle, avec des e-formation comme exception.
- > Dégager du temps pour les agents afin de leur permettre de se former sans entrave, ni empêchement (pour nécessité de service ou surcharge de travail).
- > Mettre en place un CPF, accessible à toutes et tous, dès la prise de poste pour l'ensemble des travailleur-euses, en intégrant des décharges de service.

La **CGT Finances** sans remettre en cause la qualité des données mises à disposition a rappelé sa demande d'un croisement avec les caractéristiques de la population « cible » en terme de genre, âge, grade, afin de détecter d'éventuels déséquilibres .

Nous avons dénoncé des formations de plus en plus utilitaristes et à la main de l'employeur, ce qui est contraire du reste à l'esprit des Lignes Directrices de Gestion que nous combattons et qui valorisent la mobilité. Nous avons souligné le jugement positif des collègues sur le mode présentiel plutôt que distanciel, ce que nous relayons depuis des années.

La **CGT Finances** a interrogé le ministère sur le verrou qui pourrait expliquer le niveau anecdotique des VAE qui ne concerne que quelques collègues.

De plus, nous soulignons l'effondrement du nombre de stagiaires au Service Commun des Laboratoires et le mettons en lien avec la situation catastrophique qui nous a amené à alerter par écrit les ministres successifs.

Le ministère défend le distanciel en ce qu'il permet d'organiser plus facilement les formations et de toucher plus de collègues, en particulier depuis le développement du télétravail.

Pour le ministère la formation initiale forme à l'entrée dans la carrière pas au premier emploi, il reconnaît l'enjeu de la formation des contractuels.

Le ministère est ok pour croiser les données de genres, d'âge, de grades, avec la réalité du « vivier » des collègues concernés.

S'agissant du faible nombre de VAE, il considère que cela s'explique par les dispositifs propres à la fonction publique qui permettent de progresser (concours, sélections) ce qui n'est pas le cas de la VAE, qui en plus est un dispositif très lourd et exigeant.